



RAS-LE-BOL DES HORAIRES DÉLIRANTS, DU CHANTAGE ET DES BAS SALAIRES !

Après avoir annoncé sa prime anti-grévistes et anti-malades, le patron passe à l'étape suivante : imposer aux ouvriers de la plupart des ateliers STX de Coque Métallique de travailler des dimanches et des jours fériés, et les empêcher de prendre une partie de leurs congés.

Le motif évoqué par la direction est « un retard important sur les plannings de la Coque Métallique qui pourrait impacter les transferts du J34 et du F34 de janvier 2018 ».

Cette situation ne fait que confirmer les faits suivants :

- Les effectifs sont en temps ordinaire déjà largement insuffisants. Au moindre accrocs sur les plannings déjà extrêmement tendus, cela devient catastrophique.
- Le niveau particulièrement bas des salaires a permis jusque-là à la direction de trouver le nombre de « volontaires » nécessaires pour gérer ses retards.
- En restant sourde aux revendications sur les salaires qui ont conduit aux débrayages et jours de grève du printemps dernier dans les ateliers, la direction est entièrement responsable des « importants retards sur les plannings » dont elle se plaint.

Mais plutôt que d'en tirer les conclusions nécessaires en augmentant sérieusement les salaires pour attirer et garder des jeunes ouvriers en CDI et permettre d'assurer normalement la production, la direction poursuit sa course en avant et nous envoie tous dans le mur !

Comme c'est déjà le cas pour un grand nombre de travailleurs sous-traitants, le patron ne demande plus, maintenant il exige et impose des « efforts supplémentaires » à l'ensemble des salariés des ateliers STX (sauf le 180T et Anémos, pour le moment...).

C'est notre temps libre, c'est notre vie personnelle, c'est notre santé qu'il nous subtilise pour compenser les défaillances de son organisation du travail.

Malgré la fatigue et les perturbations de la vie sociale déjà provoquées par des travaux physiques en 2x8, 3x8 et VSD, il faudrait encore en rajouter ?

Pour faire admettre ces nouveaux efforts, le patron prétend qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle et d'une durée limitée qui ne se renouvellera pas.

Avec 10 ans de pleine charge et des plannings aussi tendus, il faudrait le croire ?

Bien au contraire, il faut sérieusement se demander si tous les discours et les manœuvres de la direction n'ont pas pour principal objectif de nous faire prendre le pli et accepter durablement cette flexibilité et cette surexploitation de notre travail.

L'exemple de l'atelier PRS est particulièrement éloquent :

- le 3x8 long a commencé en juin dernier pour une durée prévisible d'un an,
- l'atelier tourne déjà en VSD,
- c'est le 1^{er} atelier auquel devait être imposé le travail 6 jours par semaine avec les nuits des dimanches obligatoires.
- Pourtant durant la semaine qui a précédé le 1^{er} dimanche obligatoire programmé (le 22/10), le moins qu'on puisse dire c'est que la charge de travail était plutôt basse dans l'atelier. Amené par les ouvriers à s'expliquer sur cette situation sans queue ni tête, le responsable du secteur a, au dernier moment, annulé le travail de ce dimanche... avant de décider de le maintenir au volontariat !

Il est tout aussi notable que dans l'ensemble des secteurs concernés, lorsque la question est posée pour savoir quelles sont réellement et précisément les majorations applicables sur les jours fériés travaillés, l'encadrement est incapable de fournir une réponse claire et exacte.

Assez des horaires délirants et des primes sous conditions !

la CGT ne cessera de revendiquer au côté des salariés :

- ✓ des hausses de salaires,
- ✓ des embauches,
- ✓ les investissements nécessaires,
- ✓ la prime pour tous et sans conditions.

**Pour faire avancer ces revendications,
la CGT Navale propose à tous les salariés concernés
une journée de grève le mercredi 1^{er} novembre.**